

# Un livre de haine raciale

Jean Chatain

L'Humanité, 9 octobre 2006

**Génocide . SOS Racisme, en liaison avec une association de rescapés rwandais, dépose plainte « pour diffamation raciale » à l'encontre du livre de Pierre Péan.**

Lancé à grands sons de trompe, le livre de Pierre Péan, *Noires Fureurs, blancs menteurs* (1), constitue un point d'orgue dans la campagne négationniste orchestrée depuis une année et demi. Approximativement depuis que Kigali a annoncé la création d'une commission d'enquête sur les agissements des militaires français de l'opération Turquoise, en juin-juillet 1994... L'association SOS Racisme, en liaison avec Ibuka (Souviens-toi) et sa branche française, vient de déposer plainte « pour diffamation raciale et incitation à la discrimination raciale » à l'encontre de cet ouvrage près du tribunal de grande instance de Paris. Dominique Sopo, président de SOS Racisme, François Ngarambe (Ibuka Rwanda) et Espérance Brossard (Ibuka France) en rendaient compte fin de la semaine passée, en compagnie de leurs avocats, M<sup>e</sup> Forster et M<sup>e</sup> Maingain.

Que la prose de Péan soit d'essence raciste, les quelques citations contenues dans la plainte suffisent à le prouver. Vous y apprenez par exemple que la « culture du mensonge et de la dissimulation » caractérise les Tutsi, fai-

sant de « cette race l'une des plus menteuses qui soit sous le soleil ». Changez le mot Tutsi par le terme juif et vous reconnaîtrez facilement le style, celui de la littérature antisémite diffusée avant-guerre par l'extrême droite française. Autre source d'inspiration de l'auteur, la propagande véhiculée par les pires organes extrémistes du Hutu power, idéologie qui faisait florès début des années quatre-vingt-dix sous le régime Habyarimana.

Le plus célèbre « concept », Kangura, définissait les femmes tutsies comme des prostituées espionnes de vocation, multipliant les dessins obscènes montrant le général des casques bleus, Roméo Dallaire, en compagnie d'un nombre variable de ces dernières. Pierre Péan reprend le procédé à son compte et assure que l'officier canadien n'était pas insensible à leurs charmes, ce qui lui permet le rejet en bloc d'un témoignage pourtant de première main (2)...

« Cette plainte revêt pour nous une portée symbolique importante », déclare François Ngarambe. Comme dans le cas de la Shoah ou des Tziganes exterminés par le nazisme et son valet pétainiste, la négation du génocide des Tutsi « est un moment du génocide lui-même ».

(1) Pierre Péan : *Noires Fureurs, blancs menteurs* (Mille et Une Nuits,

novembre 2005).

(2) Roméo Dallaire : J'ai serré  
la main du diable (Libre Expression,

2003).

Jean Chatain